

Bruxelles, le 26 septembre 2025  
(OR. en)

12900/25

COPS 452  
EUMC 329  
MAMA 212  
CFSP/PESC 1340  
CSDP/PSDC 563  
PSC DEC 43  
EUNAVFOR MED 28  
CSC 455  
JAI 1256  
RELEX 1172

#### **ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2025/626 (EUNAVFOR MED IRINI/4/2025)

---

**DÉCISION (PESC) 2025/... DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ**

**du ...**

**concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne  
pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée**

**(EUNAVFOR MED IRINI)**

**et abrogeant la décision (PESC) 2025/626**

**(EUNAVFOR MED IRINI/4/2025)**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2020/472 du Conseil du 31 mars 2020 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI)<sup>1</sup>, et notamment son article 8, paragraphe 2,

---

<sup>1</sup> JO L 101 du 1.4.2020, p. 4, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2020/472/oj>.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 31 mars 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/472, par laquelle une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) a été créée et lancée.
- (2) En vertu de l'article 8, paragraphe 2, de la décision (PESC) 2020/472, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre des décisions concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI (ci-après dénommé "commandant de la force de l'Union européenne").
- (3) Le 25 mars 2025, le COPS a adopté la décision (PESC) 2025/626<sup>2</sup>, nommant le contre-amiral Alessandro DI BIASI commandant de la force de l'Union européenne à partir du 4 avril 2025.
- (4) Le 4 septembre 2025, les autorités militaires grecques ont proposé la nomination du commodore Spyridon POLLATOS pour succéder au contre-amiral Alessandro DI BIASI en tant que commandant de la force de l'Union européenne (ci-après dénommée "proposition de nomination").
- (5) Le 6 septembre 2025, le commandant de l'opération de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI a appuyé cette proposition de nomination.

---

<sup>2</sup> Décision (PESC) 2025/626 du comité politique et de sécurité du 25 mars 2025 concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2024/2641 (EUNAVFOR MED IRINI/1/2025 (JO L, 2025/626, 28.3.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2025/626/oj>).

- (6) Le 11 septembre 2025, le comité militaire de l'Union européenne a soutenu la proposition de nomination et est convenu de nommer le commodore Spyridon POLLATOS en tant que commandant de la force de l'Union européenne à partir du 3 octobre 2025.
- (7) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du commodore Spyridon POLLATOS en tant que commandant de la force de l'Union européenne .
- (8) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2025/626,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

Le commodore Spyridon POLLATOS est nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) à partir du 3 octobre 2025.

*Article 2*

La décision (PESC) 2025/626 est abrogée.

*Article 3*

La présente décision entre en vigueur le 3 octobre 2025.

Fait à ..., le ...

*Par le Comité politique et de sécurité*

*Le président/La présidente*

---